

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2026

N° 2026.52

Objet : Approbation de la mise à jour du
Règlement Intérieur de la Commission
Permanente et des Aides Facultatives.

Affiché le :

Votes : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration convoqué le 03 septembre, s'est réuni au CCAS d'Apt sous la Présidence de Monsieur Jean AILLAUD ;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean AILLAUD, Charlotte KHALFAOUI, Amélie MEYSSON, Sophie LECROQ, Patrick BONNET, Gaël BELLEC, Hervé DOMINIAK, Marie-Noëlle GUIGOU.

ABSENTS EXCUSES : Patrick ESPITALIER (procuration donnée à J. AILLAUD), Laurent GARCIA (procuration donnée à A. MEYSSON), Jean-Jacques MASSON (procuration donnée à C. KHALFAOUI),

ABSENTS : Edouard THOME, Janet GUEVEL TAVOLINI.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOËT - Directrice du CCAS

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 123-4 à L. 123-9, R.123-19 et R. 123-20,

Vu la délibération n°2026.49 du Conseil d'Administration du CCAS d'Apt, relative à la création d'une Commission Permanente,

Vu la délibération n°2026.51 du Conseil d'Administration du CCAS d'Apt relative, à l'élection des membres de la Commission Permanente,

Considérant la nécessité de s'adapter aux nouvelles formes de fragilités sociale et économique, en créant de nouvelles aides et en ajustant les aides déjà existantes au public Aptésien,

Considérant qu'il est nécessaire que le règlement intérieur de la Commission Permanente soit annexé au Règlement Intérieur du Conseil d'Administration,

Considérant que ce règlement intérieur s'impose aux membres de la Commission Permanente dès son adoption ;

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT
OÙ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ**

Approuve le règlement intérieur de la Commission Permanente annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance
Directrice du CCAS



Ingrid HARSCOET



La Vice-Présidente



Charlotte KHALFAOUI